TABLEAU DE BORD SUR LA SANTE DES 15 A 29 ANS EN REGION GRAND EST

DEMOGRAPHIE SOCIO-ECONOMIE

FICHE DE SYNTHESE N°1

Fiche réalisée avec le soutien financier du Conseil Régional Grand Est

SOMMAIRE

Introduction 2
Portrait socio-économique et démographique 3
Inégalités sociales - Facteurs de fragilité 5
Différences selon le sexe 12
Synthèse 13

PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

Introduction

Au 1er janvier 2018, l'Union Européenne compte 28 pays membres regroupant un peu plus de 512,7 millions d'habitants, soit une croissance de 0,23 % par rapport à l'année précédente. Avec ses 65 millions d'habitants, la France métropolitaine représente 12,7 % de la population européenne et connait, quant à elle, une évolution de sa population de + 0,35 % en un an [1].

Parmi la population française, les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent actuellement près d'un cinquième de la population (soit environ 11,5 millions). A l'inverse de ce qui est observé de manière générale, depuis 1982, cette population tend à décroître, ce qui est également le cas à l'échelle de l'Union Européenne, tant en nombre qu'en part dans la population générale.

Cette jeunesse correspond à un moment de la vie marqué par le passage de l'adolescence à l'âge adulte. L'acquisition d'une indépendance matérielle et la construction identitaire de l'autonomie impactent des parcours de vie qui ne sont pas linéaires. Les trajectoires individuelles des jeunes peuvent être appréhendées à travers la décohabitation du domicile parental, l'acquisition d'une formation ou l'entrée dans l'emploi. Mais certains itinéraires sont parfois plus difficiles, et des jeunes généralement moins armés et favorisés font face à différentes formes de précarité.

Les conditions socio-économiques (niveau de vie, niveau de diplôme, situation d'emploi, …) peuvent, on le sait, impacter l'état de de santé (on parle de déterminants de santé). Or des inégalités territoriales peuvent être mises en évidence en matière de situations socio-économiques.

Cette première fiche de synthèse vise à dresser un portrait démographique et socio-économique des jeunes, une des populations prioritaires du Conseil Régional, au sein de la Région Grand Est et, à mettre en lumière les disparités observées entre les départements en particulier. Quelques indicateurs sont également déclinés à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), qui représentent bien souvent des possibles territoires d'action.

De nombreux jeunes de 15-29 ans dans les intercommunalités ayant une offre universitaire

Des disparités territoriales sont observées sur le territoire du Grand Est en ce qui concerne la part des jeunes de 15-29 ans parmi la population générale. Cette part varie de 15,6 % dans les Vosges à 20,1 % en Meurthe-et-Moselle (*cf.* tableau page suivante), alors que la valeur régionale est de 18,1 % de jeunes de 15-29 ans parmi la population totale (17,9 % en France métropolitaine).

A une échelle plus fine, plusieurs zones du Grand Est ont une proportion de 15-29 ans supérieure à la valeur régionale : pour la Métropole du Grand Nancy, l'Eurométropole de Strasbourg, Metz Métropole et la Communauté Urbaine du Grand Reims, les jeunes représentent plus de 20 % de la population totale. Des universités sont implantées sur ces territoires ; de nombreux étudiants y sont donc présents.

Part des 15 à 29 ans dans la population totale en 2014 par Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

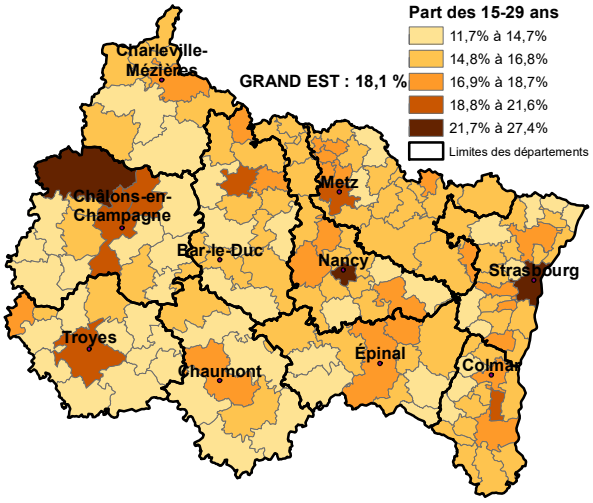

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

De manière générale, une diminution des jeunes de 15-29 ans entre 2009 et 2014

Alors qu'en France métropolitaine on observe une augmentation moyenne annuelle de la population générale de +0,50 % entre 2009 et 2014, celle-ci est moindre en Grand Est (+0,08 %). Concernant les 15-29 ans, leur effectif a baissé annuellement de -0,34 % en métropole et de -0,99 % en Grand Est.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte dont les tendances se dessinent depuis les années 1990.

Evolution de la population générale et des 15-29 ans entre 1975 (réf. base 100) et 2014 en France métropolitaine et en région.

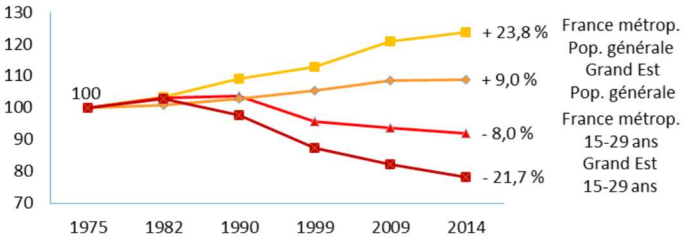

Source : Insee, Recensement 1975-2014, exploitation ORS GE

Mais une évolution contrastée au sein des territoires

La baisse la plus significative des jeunes entre 2009 et 2014 est observée en Haute-Marne (-1,90 % par an), de même que pour la population générale (-0,50 %). En revanche, la baisse est moins marquée dans le Bas-Rhin notamment (-0,30 % par an). Malgré cette tendance, à une échelle territoriale plus fine, quelques EPCI enregistrent une augmentation de la part de jeunes (17 sur 149). Les plus fortes progressions sont enregistrées pour la communauté de commune des Forêts, Lacs, Terres en Champagne (+2,75 % par an) et celle du Centre du Haut-Rhin (+1,75 % par an).

Cette diminution des moins de 30 ans, en plus de l'allongement de la durée de vie, engendre un vieillissement mécanique de la population, notamment dans les départements plus ruraux, petites aires urbaines ou dans les communes isolées. En 2014, dans le Grand Est, l'indice de vieillissement de la population (nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans) est de 76 contre 65 en 2006. Les indices les plus élevés en 2014 concernent en particulier la Haute-Marne (100) et les Vosges (92).

Accroissement annuel moyen des 15-29 ans entre 2009 et 2014 par EPCI.

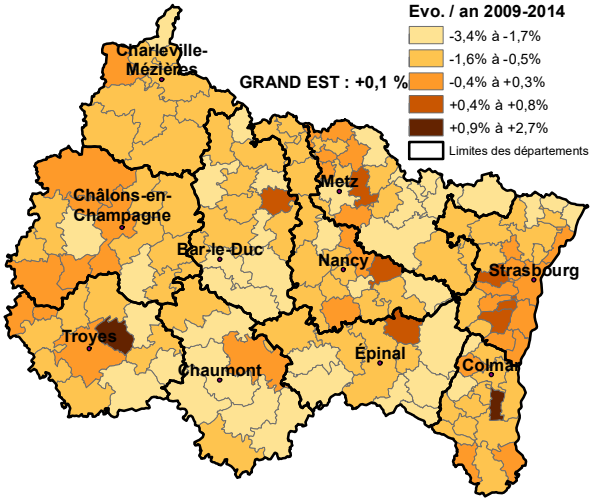

Source : Insee, Recensement 2009-2014, exploitation ORS GE

Chiffres clés des 15-29 ans en Grand Est

*- **1 003 780** jeunes, soit **18,1 %** de la population en 2014*
*- Baisse annuelle moyenne de **- 0,99 %** entre 2009 et 2014*
*- **51 %** d'hommes vs **49 %** de femmes alors qu'en population générale il y a plus de femmes que d'hommes (51 % vs 49 %)*

*- **453 109 actifs** ayant un emploi : **45 %** des 15-29 ans.*
*- **349 020 élèves**, étudiants ou stagiaires : **35 %**.*
*- **201 651** jeunes **sans activité** ou **NEET** (cf. déf.) : **20 %**.*

Effectif, part et accroissement annuel des 15-29 ans et indice de vieillissement dans le Grand Est

	Population 2014 - 15-29 ans			
	Effectif	Part	Accroissement annuel 2009-2014	Indice de viellissement
France métropo.	***11 445 984***	***17,9%***	***-0,34%***	***75***
Grand Est	***1 003 780***	***18,1%***	***-0,99%***	***76***
Ardennes	45 737	16,4%	-1,26%	76
Aube	52 536	17,1%	-0,57%	81
Marne	112 271	19,7%	-0,68%	70
Haute-Marne	27 940	15,5%	-1,90%	100
M.-et-M.	147 315	20,1%	-1,14%	74
Meuse	30 843	16,1%	-1,74%	84
Moselle	184 136	17,6%	-1,50%	77
Bas-Rhin	216 574	19,5%	-0,30%	70
Haut-Rhin	128 058	16,8%	-0,87%	73
Vosges	58 371	15,6%	-1,62%	92

Source : Insee, Recensement 2009-2014, exploitation ORS GE

Dans le Grand Est, 45 % des 15-29 ans sont actifs ayant un emploi - 35 % sont élèves, étudiants - 20% sont NEET

Le nombre de jeunes actifs de 15-29 ans ayant un emploi s'élève dans le Grand Est à 453 109 en 2014 (soit 45,1 % de cette population, ce qui est proche du niveau national 44,6 %). C'est en Haute-Marne (49,2%) puis dans le Haut-Rhin (47,6 %) et en Meuse (47,5 %) que ces parts sont les plus élevées.

A l'inverse la Meurthe-et-Moselle a le plus faible pourcentage de jeunes actifs ayant un emploi, mais sa part d'élèves/étudiants est la plus élevée de la région (40,2 % contre 29,1 à 37,0 % dans les autres départements). Ces élèves, étudiants, stagiaires sont au nombre de 349 020 dans le Grand Est en 2014 et sont en proportion plus nombreux dans les départements ayant une offre universitaire importante : à savoir donc la Meurthe-et-Moselle comme cela vient d'être évoqué, la Marne (37,0 % des 15-29 ans sont élèves, étudiants) et le Bas-Rhin (36,6 %).

Les parts de ces différentes catégories varient selon les tranches d'âges au sein des 15-29 ans. Les élèves, étudiants sont majoritaires chez les 15-19 ans puis ce sont les actifs en emploi (la moitié des 20-24 ans et trois quarts des 25-29 ans).

Les effectifs de l'enseignement supérieur en 2016-2017 s'élèvent à 206 827 dans le Grand Est dont 84 398, 78 131 et 44 298 dans respectivement les Académies de Nancy-Metz, Strasbourg et Reims [2].

Part des 15-29 ans selon leur type d'activité (en %) par département (histogrammes) **et selon l'âge dans le Grand Est** (anneaux)

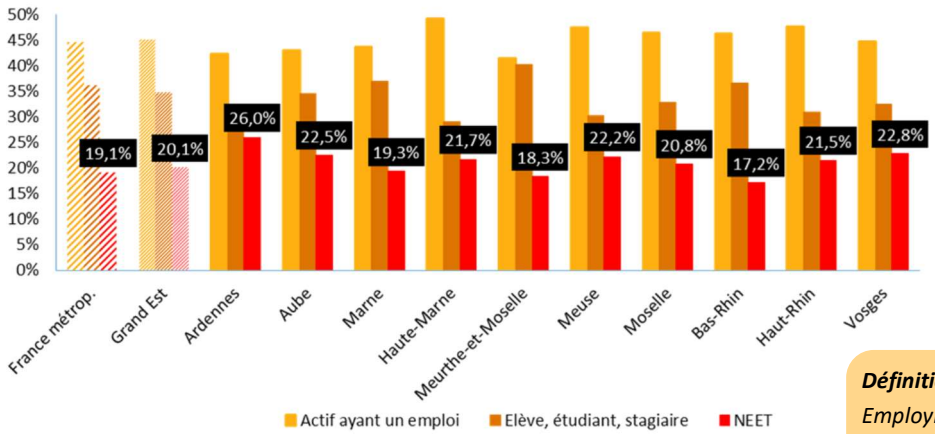

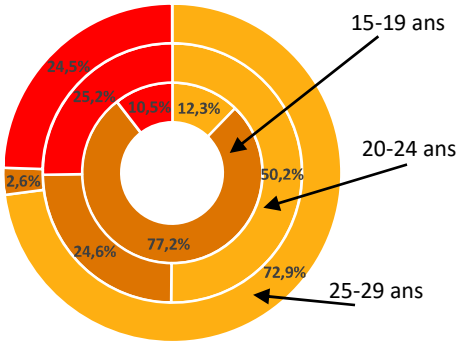

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

Définition : *Les* ***NEET****, pour Not in Education, Employment or Training [3], représentent les jeunes n'étant ni en scolarité ou en stage, ni en emploi (ex : père/mère au foyer, chômage, autre inactif, etc.).*

Toutefois plus de 200 000 jeunes de la région sont sans activité (ni en emploi, ni élève/étudiant, ni stagiaire)

Dans le Grand Est, un cinquième des jeunes de 15-29 ans (20,1 %), soit un point de plus qu'en France métropolitaine) est en situation d'inactivité (appelés NEET – *cf.* définition). Cette dernière peut être un choix de la part du jeune, comme par exemple être parent au foyer (particulièrement chez les jeunes femmes) mais elle peut également être subie, et notamment être liée à des difficultés de s'insérer sur le marché de l'emploi.

Cette part de jeunes NEET est la plus élevée dans les Ardennes et représente un quart des 15-29 ans (26,0 %, soit près de 11 800 jeunes). Les parts sont plus faibles dans le Bas-Rhin (17,2 %) ou en Moselle (20,8 %) mais du fait de populations plus importantes, les nombres de NEET y sont plus élevés (respectivement près de 37 200 et 38 300 – *cf.* tableau de bord Excel). A l'échelle des EPCI, la part de NEET varie de 8,8 % (CC du Kochersberg dans le Bas-Rhin) à 31,8 % (CC des Portes de Romilly Sur Seine dans l'Aube).

Part des jeunes de 15-29 ans sans activité (NEET) par EPCI

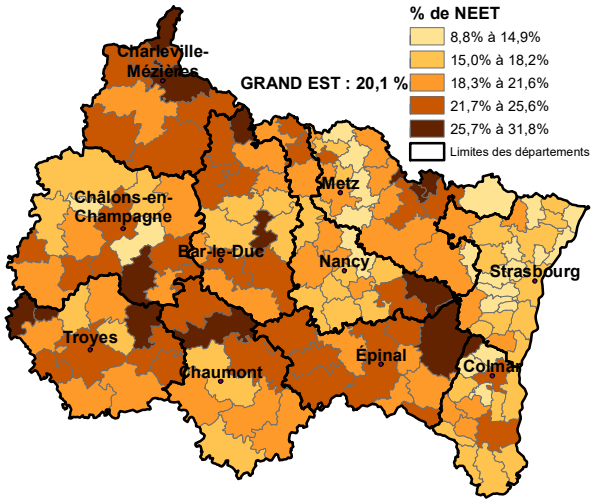

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

INEGALITES SOCIALES - FACTEURS DE FRAGILITE

Comme déjà évoqué, les inégalités sociales et économiques peuvent être à l'origine d'inégalités de santé et peuvent s'exercer aux différents âges de la vie. Afin d'offrir un éclairage sur les conditions de vie des jeunes du Grand Est, plusieurs indicateurs sont présentés ci-après et permettent d'approcher les différentes situations de fragilité : enfants de moins de 25 ans vivant dans des familles pauvres ou des familles monoparentales, niveau de diplôme des jeunes, situation d'emploi ou d'inactivité, etc.

Les enfants impactés par la pauvreté des familles

La pauvreté infantile concerne les enfants de parents en difficulté économique. La pauvreté des familles a des conséquences négatives sur le devenir des enfants, qui subissent la situation défavorisée de leur parent. En effet, le revenu des parents peut impacter sur les choix et les conditions (alimentaires, sportives, culturelle, etc.) des enfants mais aussi sur leur parcours scolaire et donc leur future insertion professionnelle.

En Grand Est, près de 240 000 jeunes de moins de 25 ans seraient impactés par la pauvreté de la famille où ils vivent, soit 17,2 % des moins de 25 ans (au niveau national : 16,8 %). Ce sont dans les départements des Ardennes (23,5 %) et de l'Aube (20,0 %) que ces parts sont les plus élevées. A l'inverse, les deux départements alsaciens enregistrent les taux les plus bas de la région (14,9 % dans le Bas-Rhin et 15,1 % dans le Haut-Rhin).
Ces données sont basées sur une estimation réalisée par l'ORS à partir des taux de pauvreté des familles monoparentales et des couples avec enfants et, des nombres d'enfants de moins de 25 ans vivant dans ces familles.

Selon le Ministère de l'Education Nationale, en 2017-2018, les enfants d'ouvriers se dirigeraient plus vers des Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), CAP ou Bac professionnel tandis que les enfants de cadres iraient plus vers les 1eres et Terminales générales, l'Université et les classes préparatoires aux grandes écoles [4].

Chiffres clés des - 25 ans en Grand Est

*- **239 419** enfants estimés impactés par la pauvreté de la famille où ils vivent, soit **17,2 %** des moins de 25 ans*
*- les familles monoparentales **2,5 fois** plus souvent affectées par la pauvreté que les couples avec enfants (32,8 % vs 13,4 %)*
*- **172 576** familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans (22,2 % des familles)*
*- **+6,2 %** de familles monoparentales pauvres en 5 ans*

*Le **taux de pauvreté** [5] correspond à la proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Selon l'Insee, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population (seuil de 60 % du niveau de vie médian).*

Nombre et part (en %) des enfants de moins de 25 ans impactés par la pauvreté de la famille où ils vivent, selon le type de famille

	Part des enfants de moins de 25 ans vivant dans une famille sous le seuil de pauvreté*	Taux de pauvreté* des familles (en %)		Nombre d'enfants de moins de 25 ans concernés par la pauvreté* de la famille où ils vivent	
		Familles monoparentales	Familles en couples avec enfant(s)	Familles monoparentales	Familles en couples avec enfant(s)
France métropolitaine	*16,8%*	*31,0%*	*13,1%*	*1 054 420*	*1 696 332*
Grand Est	***17,2%***	***32,8%***	***13,4%***	***90 751***	***148 668***
Ardennes	23,5%	42,3%	18,9%	5 998	10 852
Aube	20,0%	37,6%	14,8%	6 591	8 763
Marne	17,1%	33,2%	12,9%	9 983	14 651
Haute-Marne	19,0%	35,1%	15,4%	2 651	5 126
Meurthe-et-Moselle	17,1%	32,6%	12,8%	12 808	18 220
Meuse	18,6%	36,3%	14,6%	3 112	5 576
Moselle	17,6%	32,6%	14,0%	16 347	29 421
Bas-Rhin	14,9%	29,4%	11,6%	15 540	26 502
Haut-Rhin	15,1%	28,8%	11,9%	10 757	19 037
Vosges	19,4%	36,6%	14,8%	6 965	10 520

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Recensement et Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi), 2011-2014, exploitation ORS GE
** voir Définition.*

Les familles monoparentales, des familles plus souvent pauvres et, de plus en plus fréquemment

Le nombre de familles monoparentales dans le Grand Est (172 500 environ) est inférieur à celui des familles en couple avec enfant(s) (779 000 familles, soit 78 % des familles avec enfant(s)). C'est pourquoi, le nombre d'enfants impactés par la pauvreté des familles est supérieur pour ceux vivant avec des parents en couple (148 668 jeunes) par rapport à ceux vivant qu'avec un seul parent (90 751 jeunes).

Néanmoins, le fait de vivre dans une famille monoparentale est un facteur de risque ; les taux de pauvreté des familles monoparentales sont environ 2,5 fois plus élevés que pour les couples avec enfant(s) : respectivement 32,8 % et 13,6 % des familles. De plus il a été constaté une augmentation du taux de pauvreté de ces familles monoparentales entre 2006 et 2011 de 5,2 % en France métropolitaine et de 6,2 % dans le Grand Est (les évolutions départementales variant de +1,1 % en Haute-Marne à +11,8 % dans le Haut-Rhin).

La part d'enfants de moins de 25 ans vivant en famille monoparentale varie dans le Grand Est, à l'échelle des départements de 18,3 % en Meuse à 22,8 % dans l'Aube et à l'échelle des EPCI de 8,7 % (CC du Pays de Colombey et du Sud Toulois entre Vosges et Meurthe-et Moselle) à 29,1 % (Métropole du Grand Nancy).

Les Ardennes enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés

Que ce soit pour les familles monoparentales ou les couples avec enfants, le département des Ardennes présente les taux de pauvreté les plus élevés : pour 100 familles monoparentales, plus de 42 n'atteignent par le seuil de 60 % du niveau de vie médian (contre 29 à près de 38 dans les autres départements de la région). Et, pour 100 couples avec enfants, presque 19 sont également sous le seuil de pauvreté dans les Ardennes (contre 12 à 15 environ ailleurs). Les départements de l'ante-région Alsace présentent les taux de pauvreté les plus faibles mais du fait de la population importante, représentent des nombres élevés.

Part des enfants de moins de 25 ans vivant en famille monoparentale par EPCI

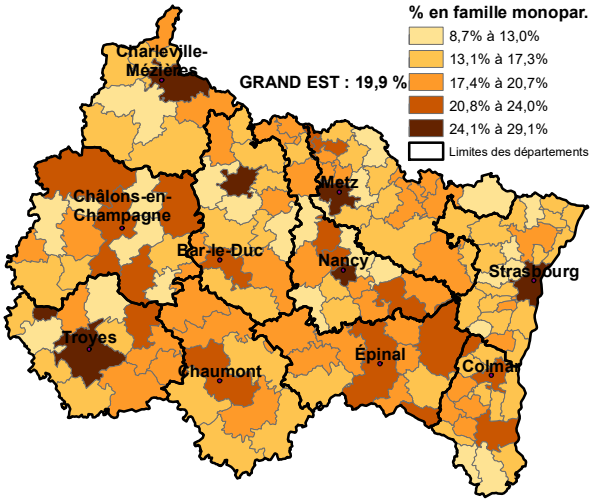

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

Evolution des taux de pauvreté des familles monoparentales entre 2006 et 2011 (en %)

France métrop.	***+ 5,2%***
Grand Est	***+ 6,2%***
Ardennes	+ 5,7%
Aube	+ 7,0%
Marne	+ 4,5%
Haute-Marne	+ 1,1%
Meurthe-et-Moselle	+ 1,7%
Meuse	+ 1,9%
Moselle	+ 3,9%
Bas-Rhin	+ 10,6%
Haut-Rhin	+ 11,7%
Vosges	+ 11,8%

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi), exploitation ORS GE

Parmi les jeunes, nombreux sont étudiants (35% des 15-29 ans en Grand Est) une partie d'entre eux est susceptible de vivre des difficultés économiques

Selon un rapport de l'Enquête Nationale sur les Ressources des Jeunes (ENRJ) réalisée par la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et de la Statistique (Drees) et l'Insee [6], les 18-24 ans qui poursuivent leurs études ont de faibles ressources individuelles. De ce fait, 46 % des étudiants sont contraints d'exercer une activité rémunérée pour financer leurs études. Néanmoins, l'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) considère que le salariat est la première source d'échec à l'université, car il diminue le temps que les jeunes consacrent à leurs études. En plus de nuire aux bonnes conditions de travail scolaire, le salariat impacte aussi négativement sur la santé des étudiants qui subissent plus de stress.

Aucune donnée n'est *a priori* disponible à l'échelle du Grand Est et de ses départements concernant les ressources des étudiants. Des approfondissements seront envisagés ultérieurement (recherche d'enquêtes éventuellement menées dans les grands pôles universitaires de la région).

INEGALITES SOCIALES - FACTEURS DE FRAGILITE

Le niveau de diplôme : condition à l'insertion professionnelle et déterminant de santé – 43 % de jeunes sortis du système scolaire peu ou pas diplômés

En 2014, dans le Grand Est, 560 635 jeunes âgés entre 15 et 29 ans sont sortis du système scolaire, dont, 105 322 jeunes de 15-29 ans sans aucun diplôme (soit près d'un jeune sorti du système scolaire sur 5, comme à l'échelle de la France métropolitaine). Si les jeunes ayant obtenu un CAP/BEP sont ajoutés, la part des peu/pas diplômés parmi les 15-29 ans dans la région s'élève à 43 % (soit 2 points de plus qu'en France métropolitaine), soit 243 110 jeunes de 15-29 ans. A l'inverse, les diplômés d'études supérieures sont proportionnellement moins nombreux dans la région qu'au niveau national (30 % vs 34 %).

A noter que quelques différences existent selon le sexe.

Les personnes pas ou peu diplômées ont plus de difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi (54 % des inscrits à Pole Emploi en décembre 2015 [7]) et lorsqu'elles y parviennent, ont des niveaux de salaires plus faibles. Ceci entraine davantage de précarité économique dont on sait qu'elle est un important déterminant de santé. Par ailleurs, le niveau d'études participe à donner aux individus les capacités et ressources nécessaires à la prise en charge de leur santé notamment par l'intégration des messages de prévention. Le niveau de diplôme influe ainsi sur l'état de santé : l'Insee a montré pour la période 2009-2013 qu'un écart d'espérance de vie à 35 ans, entre les diplômés du supérieur et les non diplômés, s'élève à 7,5 années pour les hommes et à 4 ans pour les femmes [8].

Parts des peu/pas diplômés et diplômés du supérieur parmi les 15-29 ans sortis du Système scolaire

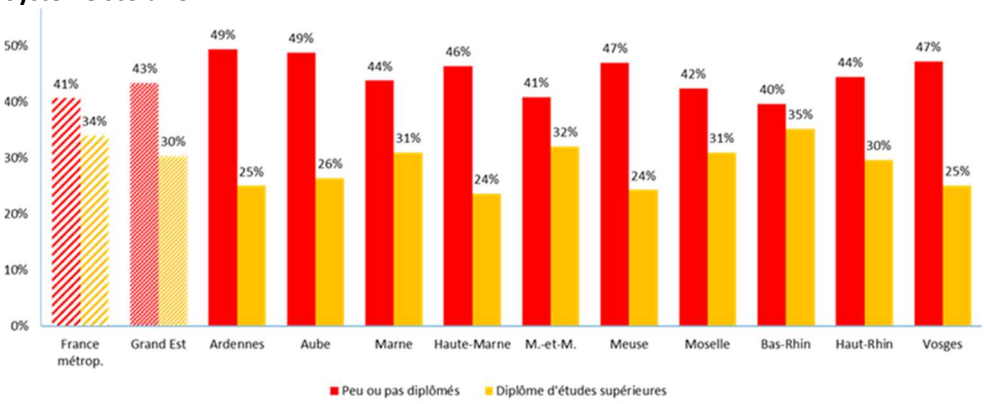

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

Niveaux de diplômes :

Les regroupements proposés correspondent au niveau maximal atteint par les jeunes :

- *pas ou peu diplômé : aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB, Certificat d'aptitudes professionnelles, Brevet d'études professionnelles,*
- *études supérieures : tout diplôme post Baccalauréat général.*

Les titulaires du Baccalauréat général ou technologique sont non illustrés sur le graphique.

Des niveaux de diplôme plus bas dans les départements plus ruraux et sans université

Les départements avec Universités (Marne, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin et Moselle) observent les plus hauts taux de diplômés du supérieur de la région (plus de 30 %). Parallèlement, les départements des Ardennes, de l'Aube, des Vosges et de Meuse enregistrent les plus grandes parts de pas/peu diplômés (de 47 à 49 %).

A l'échelle des EPCI, les pas/peu diplômés varient de 26,4 % (CC de Cattenom et Environs) à 59,7 % (CC du Val d'Argent).

Chiffres clés des 15-29 ans en Grand Est

*- **560 635** sortis du système scolaire (**55,9 %** des 15-29 ans) dont :*

- ***105 322** (**18,8 %** des sorties) sont sans diplôme*
- ***137 788** (**24,6 %**) obtiennent un CAP ou BEP*
- ***147 101** (**26,2 %**) obtiennent un baccalauréat général, technologique ou professionnel*
- ***170 424** (**30,4 %**) obtiennent un diplôme d'études supérieures*

Part des jeunes de 15-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés par EPCI

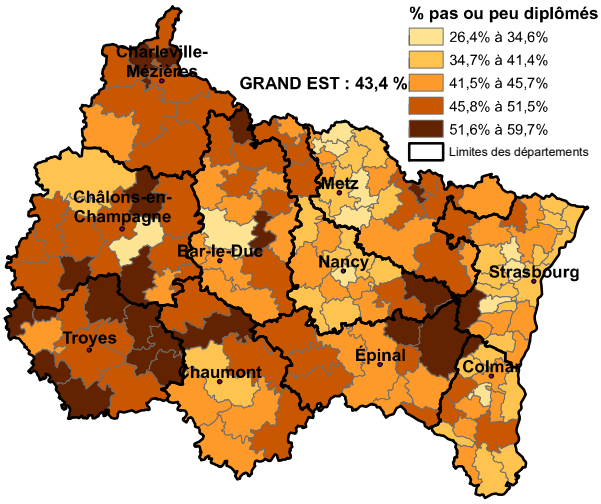

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

INEGALITES SOCIALES - FACTEURS DE FRAGILITE

Une fois actif, le fait d'avoir un emploi ou non, les caractéristiques de cet emploi, les différentes catégories socio-professionnelles et les niveaux de revenus créent des disparités sociales qui induisent des inégalités de santé. L'espérance de vie d'un ouvrier est encore inférieure à celle d'un cadre (écart de 7 ans pour l'espérance de vie à 35 ans pour les hommes, 3 ans pour les femmes) [8]. Par ailleurs l'espérance de vie à la naissance des hommes les plus défavorisés (en termes de revenu) est plus faible de 13 années par rapport aux hommes les plus aisés (8 ans pour les femmes). [9]

Près de 43 000 jeunes de 15-24 ans sont demandeurs d'emploi dans le Grand Est - c'est proportionnellement plus qu'en population générale – Ardennes et Aube, départements les plus concernés

Quel que soit le territoire observé, le taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (*cf.* définition) est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans que dans l'ensemble de la population active (15-64 ans). En Grand Est, ce taux s'élève à 14,4 % des jeunes de 15-24 ans actifs (soit environ 42 900 jeunes) ce qui est 1 point plus faible que ce qui est observé en France métropolitaine (15,4 %).

A l'échelle des départements, les écarts sont importants. Les Ardennes et l'Aube enregistrent des taux de jeunes demandeurs d'emploi de catégorie A de 18,5 % et 18,6 % contre 12,0 % dans le Bas-Rhin. En population générale, les plus forts taux sont observés dans les mêmes départements (13,5 % dans les Ardennes et 15,0 % dans l'Aube).

C'est en Meuse et dans les Vosges que les écarts de taux de demandeurs d'emploi (A) sont les plus importants entre les 15-24 ans et la population active de 15-64 ans, avec des taux relativement faibles pour ces derniers et des taux relativement élevés pour les jeunes.

Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A à fin décembre 2016 (en % de la population active)

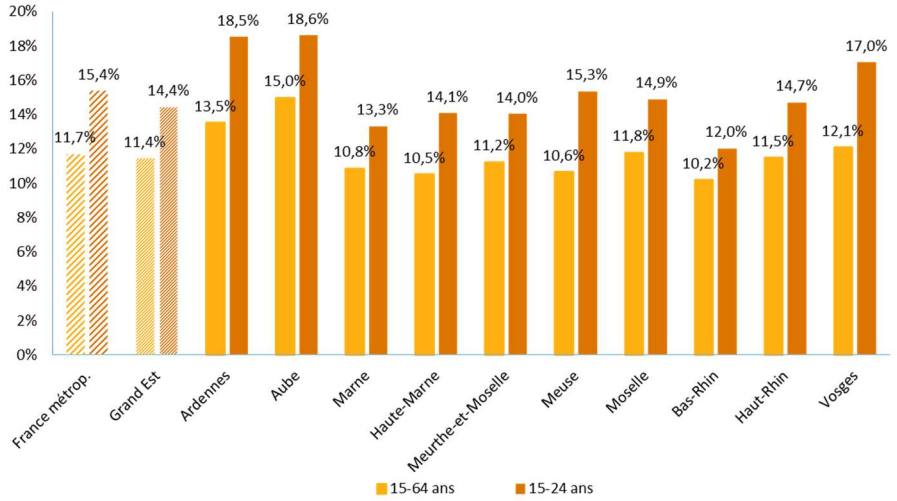

Catégorie de demandeurs d'emploi

Parmi les 5 catégories de Pôle Emploi, les demandeurs d'emploi de catégorie A sont ceux devant effectuer des recherches actives d'emploi et étant sans emploi.

Ces taux de demandeurs d'emploi sont issus des inscriptions à Pôle Emploi contrairement au taux de chômage issu du recensement de population et basé sur du déclaratif.

Source : DARES, décembre 2016

Parmi les actifs en emploi, dès 20-24 ans, le CDI représente au moins la moitié des types de contrats de travail

Les jeunes de moins de 20 ans ayant un emploi sont en contrat d'apprentissage pour plus de la moitié (54,5 %). A partir de 20-24 ans, la part du CDI augmente et ce dernier est le principal type de contrat de travail. La part des travailleurs indépendants augmente aussi avec l'âge, tout comme celle des employeurs. C'est entre 20 et 24 ans que les parts des CDD et des emplois en intérim sont les plus élevées (respectivement 25,1 % et 5,7 %).

Conditions d'emploi des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi selon l'âge en Grand Est en 2015 (en %).

	15-19 ans	20-24 ans	25-39 ans	15-24 ans	15 ou plus
En contrat d'apprentissage	54,5	11,6	0,7	19,9	2,1
Emplois jeunes, contrats emploi solidarité, autres emplois aidés	2,0	2,9	0,9	2,7	1,0
Stagiaires rémunérés en entreprise	1,5	1,7	0,2	1,7	0,3
Placés par une agence d'intérim	3,6	5,7	2,4	5,3	1,9
CDD et autres emplois à durée limitée	16,3	25,1	9,7	23,4	8,1
CDI et emplois sans limite de durée	20,2	49,8	78,2	44,0	77,0
Non salariés : Aides familiaux	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Non salariés : Employeurs	0,3	0,8	3,0	0,7	4,4
Non salariés : Indépendants	1,5	2,3	4,8	2,1	5,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement 2015, exploitation ORS GE

INEGALITES SOCIALES - FACTEURS DE FRAGILITE

Parmi les jeunes (20-29 ans), une surreprésentation ouvrière/employée et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures dans tout le Grand Est au regard de la France métropolitaine

Aux âges de 20-29 ans, en 2014 le Grand Est compte notamment près de 112 000 ouvriers, 138 000 employés pour 37 000 cadres et professions intellectuelles supérieures.

Pour ces âges, le ratio du nombre d'ouvriers et employés par rapport au nombre de cadres s'élève à 6,8 en région alors qu'au niveau national, il n'est que de 4,3. Ces chiffres traduisent une surreprésentation ouvrière et employée dans la région comparée à la France métropolitaine. Le ratio est de plus particulièrement élevé dans les départements les plus ruraux et ayant les parts de peu/pas diplômés les plus élevées, à savoir dans les Vosges (13,5), la Haute-Marne (13,3), la Meuse (13,2) et les Ardennes (12,4).

Ratio ouvriers-employés /cadres parmi les 20-29 ans actifs

France métropo.	***4,3***
Grand Est	***6,8***
Ardennes	12,4
Aube	9,5
Marne	5,9
Haute-Marne	13,3
M.-et-M.	5,4
Meuse	13,2
Moselle	7,9
Bas-Rhin	4,6
Haut-Rhin	7,8
Vosges	13,5

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

Les données concernant les 15-19 ans n'ont pas été inclues ici car, à cet âge, les jeunes sont encore assez rarement actifs (12,3 % en Grand Est – cf. page 4, contre 50,2 % des 20-24 ans et 72,9 % des 25-29 ans).

Le choix du calcul du ratio en tenant compte des ouvriers et des employés tient au fait que la répartition par CSP des hommes et des femmes varie.

Le constat est le même au sein de la tranche d'âge des 25-29 ans, plus souvent actifs que les plus jeunes

Ainsi, même si la part des cadres et professions intellectuelles supérieures augmente chez les 25-29 ans (11,6 %) par rapport à celle des 20-24 ans (5,3 %), elle reste en deçà du niveau national (16,7 %). A l'inverse, les proportions en Grand Est d'ouvriers (25,4 %) et d'employés (30,5 %) sont plus élevées qu'en France métropolitaine (respectivement 21,1 % et 28,8 %).

A l'échelle des EPCI, la part des ouvriers et employés chez les 25-29 ans varie de 43,4 % dans la CC du Kochersberg à 78,1 % dans la CC de Vezouze en Piémont.

Part des ouvriers et employés chez les 25-29 ans par EPCI

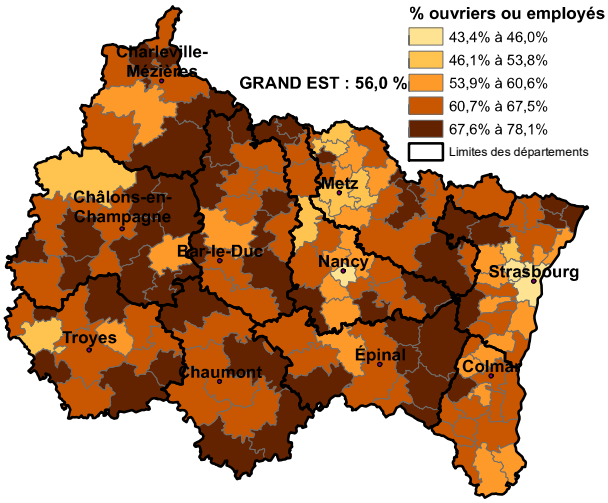

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

Part des catégories socio-professionnelles chez les 20-24 ans et les 25-29 ans en Grand Est (en %)

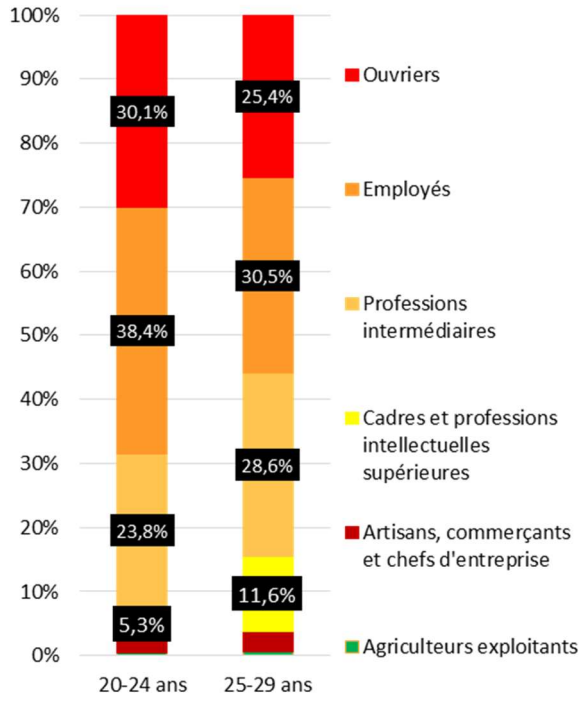

Source : Insee, Recensement 2014, exploitation ORS GE

Soulignons que la répartition par catégories professionnelles varie entre les hommes et les femmes.

INEGALITES SOCIALES - FACTEURS DE FRAGILITE

Le revenu médian des jeunes ménages est plus faible (de 20 %) que celui de l'ensemble des ménages

En 2014, le revenu annuel médian déclaré par unité de consommation (système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes) dans l'ensemble des ménages s'élevait à 20 280 euros dans le Grand Est. Pour les ménages dont le référent est âgé de moins de 30 ans, celui-ci ne s'élève plus qu'à 16 286 euros (soit près de 20 % de moins).

Que ce soit en population générale ou chez les moins de 30 ans, les revenus médians annuels les plus bas de la région sont retrouvés dans le département des Ardennes (respectivement 17 936 euros et 13 990 euros) tandis que les plus élevés sont observés dans le Haut-Rhin (respectivement 21 904 euros et 17 676 euros). Entre ces minimums et maximums, la différence infrarégionale est de 22 % pour l'ensemble des ménages et jusque 26 % pour les ménages de moins de 30 ans.

Revenu médian annuel en euros des ménages (ensemble et dont le référent à moins de 30 ans)

	Ensemble des ménages	Moins de 30 ans
France métropo.	*20 328*	*16 852*
Grand Est	***20 280***	***16 286***
Ardennes	17 936	13 990
Aube	19 088	15 002
Marne	20 540	15 660
Haute-Marne	18 572	15 462
M.-et-M.	20 298	16 020
Meuse	18 850	15 632
Moselle	20 140	16 624
Bas-Rhin	21 598	17 484
Haut-Rhin	21 904	17 676
Vosges	18 620	15 114

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi), 2014, exploitation ORS GE

Et les jeunes sont plus souvent pauvres – un tiers des ménages dont le référent a moins de 30 ans vit sous le seuil de pauvreté dans les Ardennes

Les jeunes de moins de 30 ans sont plus fréquemment en situation de pauvreté que la population générale (un quart des ménages dont le référent à moins de 30 ans en Grand Est versus 14,2 % de l'ensemble des ménages). Au niveau infrarégional, tout comme pour les revenus médians annuels, les départements les plus touchés par cette pauvreté des jeunes ménages sont les Ardennes (32,6 %,), les Vosges (27,8 %), l'Aube (27,5 %) et la Marne (26,6 %). La même tendance est observée pour l'ensemble des ménages.

Taux de pauvreté* chez les ménages dont le référent est âgé de moins de 30 ans et pour l'ensemble des ménages (en %).

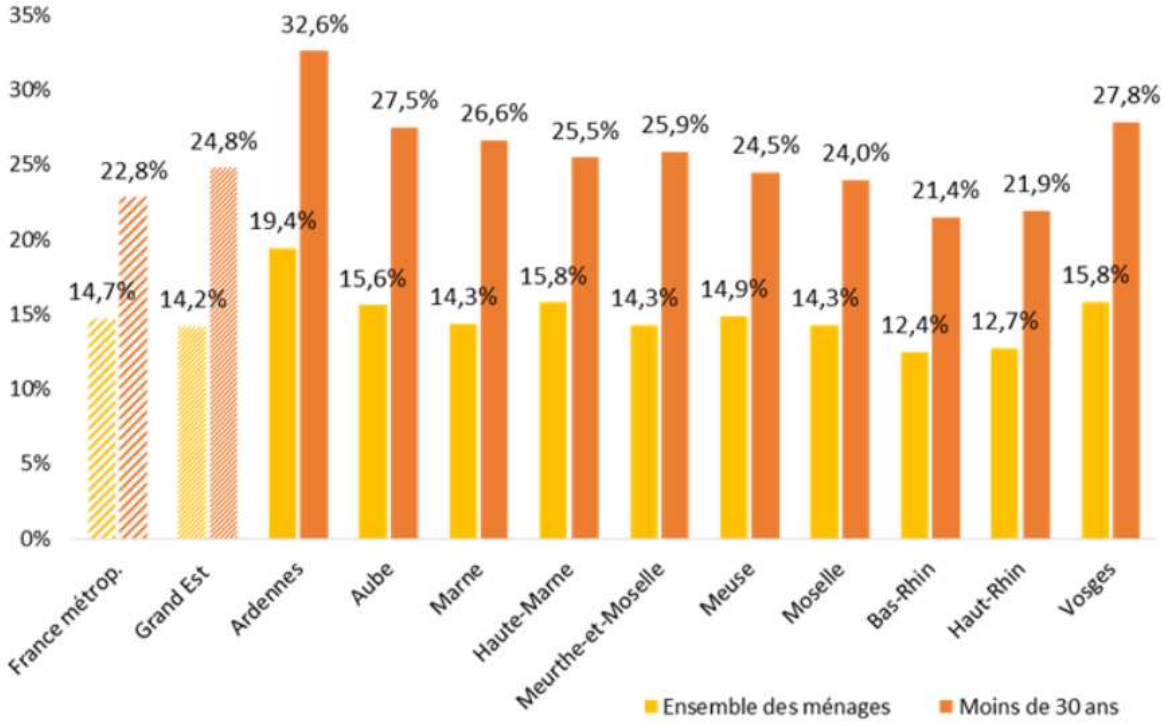

* cf. définition page 4 - *Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi), 2014*

Le revenu de solidarité active (RSA) : indicateur de pauvreté

Jusqu' à l'âge de ses 20 ans, le jeune est considéré comme à charge pour ses parents par la Caisse d'Allocations Familiales de laquelle ils dépendent. Au-delà, il peut prétendre à recevoir une allocation. Il en existe de multiples de natures différentes : allocations pour le logement (APL, ALS), allocations pour le handicap (AAH ou AEEH), allocations au soutien familial (ASF), Prestation pour l'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) et bien d'autres. En Grand Est, on dénombre au total 964 000 allocataires dont 226 000 âgés de moins de 30 ans.

Parmi toutes les allocations, le Revenu de Solidarité Active (RSA) occupe une place importante pour garantir un minimum de revenu, aux personnes de 25 ans minimum.

Au 31 décembre 2015, parmi les 25-29 ans en Grand Est, 41 572 jeunes bénéficiaient du RSA (socle seul, socle et activité ou activité seul), soit 12,4 % de cette population, contre 11,7 % au niveau national. En population générale, ils sont environ 206 00 bénéficiaires, les jeunes de 25-29 ans représentant donc près d'un bénéficiaire sur cinq. Les taux de bénéficiaires du RSA les plus élevés sont retrouvés dans le département des Ardennes (17,6 % des 25-29 ans) et celui des Vosges (15,6 %). A l'inverse, dans les départements du Bas-Rhin (11,1 %), de la Marne (11,0 %) et du Haut-Rhin (10,2 %), ces taux sont les plus bas enregistrés dans la région. Les mêmes tendances sont observées en population générale.

Par ailleurs au 31 décembre 2015, 720 jeunes de moins de 25 ans dans la région bénéficiaient du RSA jeune.

Globalement dans les intercommunalités alsaciennes, la part des jeunes adultes de 25-29 ans bénéficiaires du RSA est plus faible que celles des autres départements de la région. Pour le Bas-Rhin l'intercommunalité avec la plus forte part de bénéficiaires du RSA observée est de 15,8 % (Eurométropole de Strasbourg) et 14,3 % pour le Haut-Rhin (Mulhouse Alsace Agglomération). Les taux de bénéficiaires du RSA les plus élevés de la région sont observés dans la communauté d'agglomération Ardennes Métropole (environ 23,0 %), dans la communauté de commune des Portes de Romilly Sur Seine dans l'Aube (21,5 %), et dans la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France en Moselle (20,4 %).

Part des bénéficiaires du RSA chez les 25-29 ans par EPCI

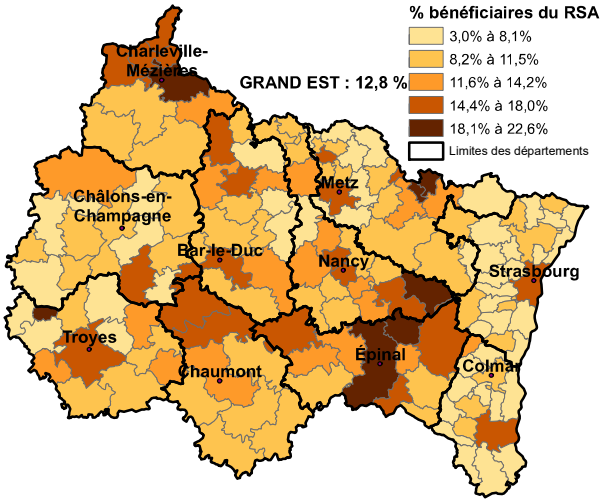

Source : CCMSA-CNAF, 2015, exploitation ORS GE

*Le **RSA socle** correspond à l'allocation versée aux personnes sans revenus d'activité, son montant est égal au minimum forfaitaire (revenu minimum mensuel que la société garantit à chacun, fixé annuellement par décret) et varie selon la composition du foyer. En 2018, une personne seule sans enfant peut ainsi bénéficier de 550,93 euros mensuellement. Le RSA socle peut être complété par le **RSA activité** lorsque les revenus liés à un emploi sont très faibles. Le RSA est soumis à une condition d'âge minimum (25 ans). Avant cet âge, les jeunes peuvent bénéficier du **RSA jeune** dont l'attribution ne peut s'effectuer que s'ils peuvent rendre compte d'une activité salarié de 3 214 heures durant les trois années précédentes [10].*
Les données ici datent de 2015 (dernière année disponible au moment de l'extraction) mais il est à noter que depuis le 1er janvier 2016 le RSA activité a été remplacé par la

Chiffres clés 15-29 ans en Grand Est

- ***42 900** jeunes de 15-24 ans **demandeurs d'emploi** (**14,4 %** des actifs de cet âge)*
- ***16 286 euros** de revenu annuel médian pour les ménages dont le référent a moins de 30 ans (**- 19,7 %** par rapport à l'ensemble des ménages) et, **24,8 %** de ces jeunes ménages sous le **seuil de pauvreté***
- *Parmi les 20-29 ans **: 111 927** ouvriers (**27,3 %** des actifs de 20-29 ans vs 23,5 % en France métrop.) **- 138 256** employés (**33,8 %** vs 32,3 %) **-109 057** professions intermédiaires (**26,6 %** vs 27,6 %) **- 36 991** cadres (**9,0 %** vs 13,0 %) - **10 822** artisans commerçants, chefs d'entreprise (**2,6 %** vs 2,9 %s) - **2 360** agriculteurs exploitants (**0,6** %, similaire en France).*
- ***226 011** jeunes de moins de 30 ans bénéficiaires d'**au moins une allocation** - **720** bénéficiaires du **RSA jeunes** (moins de 25 ans) et **41 572** jeunes de 25-29 ans bénéficiaires du **RSA** (12,4 % de ces 25-29 ans)*

DES DIFFERENCES SELON LE SEXE

Des différences selon le sexe : les hommes sortent plus tôt du système scolaire, moins diplômés et sont plus souvent en emploi que les femmes. Ils sont principalement ouvriers alors que les femmes occupent plutôt des postes d'employées

Des différences apparaissent entre hommes et femmes à propos de certaines caractéristiques sociales et économiques, notamment le type d'activité, le niveau de diplôme et la CSP des actifs.

En effet, sur l'ensemble des 15-29 ans, les hommes sont en situation d'emploi pour 48,1 % d'entre eux contre 42,1 % des femmes, ces dernières occupant plus souvent un statut d'étudiantes (36,6 % vs 33,0 % des hommes) ou étant en inactivité (21,3 % vs 18,9 %).

Lorsque le type d'activité des jeunes est observé par tranche d'âge, il apparait que 15,6 % des hommes de 15-19 ans sont déjà en emploi (vs 8,8 % des femmes du même âge). Entre 15 et 19 ans, 2 jeunes en emploi sur 3 sont des hommes. Ils sont également plus souvent en inactivité : 11,3 % d'entre eux vs 9,8 % des femmes. Avec l'avancée en âge, les hommes conservent une part plus élevée que les femmes en emploi (jusque 76,4 % entre 25 et 29 ans vs 69,4 %) alors que celles-ci sont en situation d'inactivité plus fréquemment (jusque 28,1 % entre 25 et 29 ans vs 21,0 %). La part de femmes étudiantes est plus élevée jusque l'âge de 24 ans et à partir de 25 ans, celle-ci devient relativement similaire à celle des hommes (2,5-2,7 %).

Les femmes sont plus diplômées que les hommes : parmi les hommes de 15-29 ans, 48,1 % sortent du système scolaire peu ou pas diplômés contre 38,3 % des femmes. Ces dernières sont 35,7 % à obtenir un diplôme d'études supérieures contre 25,2 % des hommes.

Quand ils occupent un emploi, les hommes sont pour 47,1 % ouvriers tandis que les femmes sont principalement employées (51,3 %). Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont un peu plus souvent retrouvés chez les hommes.

Principales caractéristiques socio-économiques selon le sexe en Grand Est

	Hommes	Femmes
Population	***51,0%***	***49,0%***
Type d'activité des 15-29 ans		
Actif ayant un emploi	48,1%	42,1%
NEET	18,9%	21,3%
Elève, étudiant, stagiaire	33,0%	36,6%
Actif ayant un emploi		
15-19 ans	15,6%	8,8%
20-24 ans	53,0%	47,2%
25-29 ans	76,4%	69,4%
NEET		
15-19 ans	11,3%	9,8%
20-24 ans	24,6%	25,9%
25-29 ans	21,0%	28,1%
Elève, étudiant, stagiaire		
15-19 ans	73,2%	81,4%
20-24 ans	22,5%	26,9%
25-29 ans	2,7%	2,5%
Niveau de diplôme des 15-29 ans		
Peu/pas diplômé	48,1%	38,3%
Baccalauréat	26,4%	26,1%
Etudes supérieures	25,2%	35,7%
CSP des 15-29 ans		
Ouvrier	47,1%	8,9%
Employé	19,5%	51,3%
Profession intermédiaire	21,0%	29,7%
Cadre et prof. Int. Sup.	8,5%	8,0%

Source : Insee, Recensement, 2014

SYNTHESE

Synthèse

Dans le Grand-Est, trois départements comptent une part plus importante que le reste de la région de jeunes de 15-29 ans : il s'agit de la Meurthe-et-Moselle, la Marne et le Bas-Rhin, qui disposent d'une offre universitaire importante notamment dans les EPCI de Nancy, Strasbourg et Reims (qui enregistrent ainsi les parts les plus élevées de 15-29 ans). Dans ces départements, les taux de scolarisation sont aussi plus élevés, les jeunes adultes sont plus souvent diplômés du supérieur et, l'insertion professionnelle y est a priori meilleure (proportionnellement moins de demandeurs d'emploi notamment).

Inversement, certains départements du Grand-Est font face à une situation moins favorable. Ces territoires ont une structure démographique vieillissante et une précarité économique plus importante. Le département des Ardennes en fait partie, avec par exemples un taux de pauvreté des familles monoparentales supérieur à 40 %, un tiers des jeunes ménages également sous le seuil de pauvreté, davantage de chômage et des proportions élevées de jeunes adultes NEET (ni actif, ni étudiant, ni stagiaire) et de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). La Haute-Marne est le département le plus vieillissant, comptant un jeune de moins de 20 ans pour un adulte de plus de 65 ans, et comprenant proportionnellement dans sa population le moins de jeunes de 15-29 ans. Les populations jeunes dans les départements de l'Aube, de la Meuse et des Vosges sont moins diplômées, plus ouvrières et davantage concernées par le chômage et la pauvreté.

Cette première fiche dresse un portrait synthétique des jeunes de 15-29 ans en Grand Est sur la base d'une sélection d'indicateurs qui peuvent permettre d'identifier des territoires prioritaires où une réflexion pourrait être menée pour y engager des actions (par exemple : les écoles de la seconde chance où les jeunes de 16-25 ans en situation de décrochage scolaire, sans diplôme ni qualification professionnelle peuvent mener à bien un projet d'accès à l'autonomie et d'insertion professionnelle, 25 déjà répertoriées en Grand Est). D'autres indicateurs pourraient aussi permettre de compléter ce portrait : analyse des filières universitaires proposées dans la région vs contexte économique (secteurs d'emploi qui recrutent, volume de l'offre, etc…), autres facteurs de fragilité comme l'illettrisme référencé comme un frein à l'insertion (par exemple, en 2004, les jeunes champardennais de 18-25 ans étaient plus touchés par l'illettrisme qu'au niveau national : 9 %, soit plus de 11 000 jeunes, vs 6 % [11])

Dans ce contexte, le parcours des jeunes de la région durant cette période clé qu'est l'entrée dans la vie adulte est une piste également à investiguer. A quel âge les jeunes décohabitent-ils de chez leurs parents ? Quel est leur lieu de vie, d'études et d'emploi ? Ces lieux sont-ils éloignés ? Quel est leur capacité de mobilité ? Ces questions pourront être abordées dans la suite du travail mené en 2019 (recherche si des données sont disponibles à l'échelle du Grand Est).

Bibliographie (sites consultés en décembre 2018)

[1] Eurostat, disponible en ligne, https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/population-demography-migration-projections/data/main-tables.

[2] L'enseignement supérieur en chiffres : les effectifs universitaires en 2016-2017, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Mai 2017, Note Flash, n°4

[3] Eurofound, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, disponible en ligne, https://www.eurofound.europa.eu/fr/news/news-articles/who-are-the-neets.

[4] Géographie de l'école, Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2017, n°12

[5] Insee, disponible en ligne, https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1320.

[6] Les principales ressources des 18-24 ans : Premiers résultats de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes, Drees-Insee, Juin 2016, Etudes et résultats, n° 965.

[7] Portrait statistique du demandeur d'emploi : 20 ans d'évolution, Pôle Emploi, Octobre 2016, Statistiques, études et évaluation, n°25

[8] Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers, Insee, Février 2016, Insee Première, n°1584.

[9] L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes, Insee, Février 2018, Insee Première, n°1687.

[10] Caisse d'Allocations Familiales, disponible en ligne, http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/solidarite-et-insertion/le-revenu-de-solidarite-active-rsa.

[11] Les Champardennais face à l'écrit : Les jeunes et les hommes plus souvent en difficulté qu'au niveau national, Insee Champagne-Ardenne, Mai 2008, Insee Flash Champagne-Ardenne, n°89.

Observatoire régional de la santé Grand Est
(ORS Grand Est)

Siège : Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1er étage
1, place de l'Hôpital – 67091 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 11 69 80

Site de Nancy : 2, rue du Doyen Jacques Parisot
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 67 68 69

Site internet : www.ors-ge.org – E-mail : contact@ors-ge.org